Sur la correction de la machine de M. Baralh

Convaincu les inconvenients du berceau de plomb qu'il a presenté à l'academie, pour les fractures compliquées, m. Baralh envoye la mesmes machine avec les corrections suivantes.

La trop grande solidité du berceau en une seule piece, lui ayant paru inutile, sa nouvelle combinaison en trois parties, dont les laterales se separent donne plus de facilité, pour le mouler sur les differentes inegalités des jambes et favorise l'application des bandages.

au support de fer, il en substitue un de fer blanc placé sous la partie posterieure de la jambe, dans l'intention de presser aux lames de plomb, une force suffisante, pour soutenir le membre stable.

La partie anterieure de la jambe trop découverte, laissant entrevoir à m. Baralh quelque difficulté à fixer les os fracturés en bec de fluto, il enveloppe le berceau et la jambe d'une bande roulée a deux chefs; il prétend que par là, la stabilité du membre, qu'il regarde comme le principal merite de la machine, n'est point detruite.

Les appuis du pied, que l'on peut oter et remettre, lui paroissent lever les obstacles aux pansements des playes et ne plus gener le chirurgien dans le cas ou il seroit obligé de renouveller l'extention, sans deplacer la jambe, du berceau

Le talon reposant sur un espece de gousset en toile, dont les points d'appui, portent sur les bords

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC 31
d. 20
35

tranchants des lames du berceau, eprouve
moins de compression.

La substitution des crochets et chaines, aux
quatre pitons qui supportoient l'ancienne
machine, presente à M. Barabb trois avant-
-ages, celui de donner le degré d'extention
necessaire pour la commodité du blessé, et celle
du Chirurgien; celui de permettre à la jambe
de suivre certains mouvements du corps favorables
à la situation du malade, sans que ces mouv-
-ements puisse nuire à la position immuable de
la jambe. C'est l'idée de M. Puy, dont j'ai eu
l'honneur de rendre compte à la compagnie.
l'elasticité des chaines et des crochets, lui paroissent
rendre la position de la jambe moins dure
que n'etoit celle qu'elle eprouvoit par les pitons
de fer.

enfin l'auteur observe que la cuisse n'est
point assujettie, que le genouil est libre, que les
muscles et leurs tendons, ne sont point gesnés, que
le malade est plus à son aise et que la guerison
est plus prompte. plusieurs succés le determinent
a croire qu'il a rempli son objet.

pour donner à son invention, toute la
perfection dont il la croit susceptible, il a
imaginé, un nouvel extenseur pour la
reduction des fractures, placé sur la mesme
table, il fait corps avec le reste de la machine

l'extension toujours egale à la contre
extension, se fait sans aide, en ligne droite.
l'on pourroit, dit l'auteur l'appliquer dans
les cas de luxation de l'humerus et du femur.
Comme l'application n'en a ~~point~~ [as] encor eté faite
je ne prononcerai point sur ~~cet auff~~ cette ~~machine~~ [extension]
qui me paroit pourtant ~~de~~ presenter des vues
utiles.
La machine étant essentiellement la mesme
quoique differemment modifiée, j'y retrouve
encor les mesmes inconvenients, tels que le deffaut
de developpement dans les cas de gonflements
[la necessité d'un fagot propre [illegible] membre]
extraordinaires, la difficulté des pansements
et des operations dans certaines circonstances,
et la dureté du corps ambient sur lequel reposé
un membre douloureux et ulceré. les succès que
M. Barath dit en avoir obtenu, ne me paroissent
point assés concluants, pour determiner l'academie
a adopter cette machine, très-compliquée
et très-embarrassante.

Le mesme auteur envoye une observation sur une
fracture compliquée à la machine inferieure.
elle ne m'a pas paru assez interessante, pour meriter
d'estre conservée.

Le 19 mai 1774 Ferrand